

DÉPARTEMENT DU GERS



Chambre Régionale des Comptes
500 Avenue des Etats du Languedoc
CS 70755 34064 Montpellier Cedex 2

Mauvezin, le 20 janvier 2023.

Station Verte de Vacances

Objet : réponse au rapport ROD1

Madame La Présidente,

J'accuse réception de votre rapport ROD1 en date du 21 décembre 2022 et je souhaite apporter quelques éléments supplémentaires à votre connaissance :

« le rapport ROD1 appelle de ma part les observations suivantes :

- L'espace libéré par le départ du CIAS et de la Maison de Services Publics de la MSP est désormais entièrement occupé par deux psychologues et un psychothérapeute. Cette occupation fait l'objet d'un bail signé en date du 03 novembre 2022 entre la commune et les professionnels de santé et transmis à la Chambre Régionale des Comptes Occitanie le 16 décembre 2022.

- La commune initiera une réflexion sur la mise en œuvre d'un soutien financier sous forme de bourse aux infirmiers et infirmières diplômés d'Etat désireux de se former à la pratique avancée, afin de soulager les médecins de certaines tâches de soins.

- La commune envisage de renforcer les liens avec les professionnels de santé de la MSP et de mettre en place un suivi de son activité afin d'estimer la performance de cette structure par rapport à l'objectif municipal de lutte contre la désertification médicale.

- Actuellement, le personnel met tout en œuvre pour classer le plus efficacement possible les différents actes et dossiers. Ce classement s'effectue en séries thématiques.

- Le suivi financier des grands projets est assuré par une saisie rigoureuse des dépenses par numéro d'inventaire par projet, par lieu ou nature. Les recettes sont retracées dans un tableau de suivi. Ce mode de fonctionnement permet depuis sa mise en place récente un suivi plus efficient.

- La commune va s'efforcer de suivre les recommandations en matière budgétaire, en inscrivant les crédits en corrélation avec les dépenses de fonctionnement et d'investissement envisagées de la commune, et en échelonnant les projets sur la mandature. »

La Maison de Santé de la commune de Mauvezin a répondu à un véritable besoin sur le territoire supra-communal. Les locaux sont à ce jour tous occupés par des professionnels de santé et une activité sociale. Pour performer l'activité de la MSP, nous nous efforcerons à appliquer les recommandations du rapport.

Je vous prie d'agréer, Madame La Présidente, mes respectueuses salutations.

Le Maire – Alain Baqué.

